## HISTOIRE GÉNÉRALE

Le Diocèle Archiépiscopal est divisé en quinze Corrégimens, remplis de bourgs, de villages & hameaux, habités par des Espagnols, des Métis & des Indigènes; & comme la résidence du Corrégidor, qui en prend le titre de Capitale, est souvent sort éloignée des autres parties du pays de sa Jurisdiction, chaque Corrégiment a été divisé en plusieurs districts, gouvernés par de Subdélégués. Les grandes habitations ont ordinairement chacune leur Curé particulier; & le petites sont jointes au nombre de deux ou trois sous un même Curé, qui a des Vicaires pour l'assister lorsqu'elles sont éloignées entr'elles.

De Morropé à Séchura, premier bourg de la Jurisdiction de Piura, s'étend un espace de trente lieues, qu'on nomme le Désert, parce qu'il ne s'y trouve que des sables, sans aucune habitation. Ce terrain est si égal, si uni ét si vaste, qu'il es aisé de manquer la route: d'ailleurs le sable y es si continuellement remué par le vent, que le guides mêmes perdent la trace. Leur ressource, dans ces occasions, est d'observer si on a le vent en face, quand on est en chemin vers Lima, ét au dos quand on revient. Avec cette régle, on est sûr de ne pas s'égarer, parce que les vents du Sud régnent constamment dans cette contrée. Un autre moyen pratiqué par les guides, est de prendre dans leurs mains, en divers endroits, des poi-

rnées
par l'o
parce o
que im
l'atrête
lavoir
l'on pe
l'attend
doit av
l'on ef

oute.

l'Au
rétendu
en grad
différen
que la p
déferts
qui les
rautre
entr'elle
a Capi
diction
tanora,
s'étend,

l'Orient de ce cation. la mer